

Procès-verbal de la 137<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne qui s'est tenue le lundi 26 novembre 2018 à 18 h à la salle A-220.

|                             |           |   |
|-----------------------------|-----------|---|
| Sont présents :             | Mesdames  | Marie-Bétié Collot<br>Marie-Josée Couture<br>Véronik Gravel   |
|                             | Messieurs | Xavier Allard<br>Normand Fournelle<br>Michel Girard<br>Bernard Grandchamp<br>Olivier Malo<br>Yves Mc Nicoll<br>Mathieu Roger<br>Jean-Claude Young |
| Se sont excusés :           | Messieurs | Jean-Claude Mondion<br>Simon Paquin<br>Patrick Sénécal  |
| Invitée :                   | Madame    | Chantal Majeau, directrice adjointe au Service de l'organisation et du cheminement scolaires  |
| Secrétaire de l'assemblée : | Madame    | Patricia Lehoux, agente d'administration, Direction du collège  |

### 137.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Monsieur Olivier Malo, président d'assemblée, constate le quorum et déclare l'assemblée l'ouverte.

Monsieur Olivier Malo, présente une motion de félicitations aux membres du comité de remise de diplômes pour la soirée tenue le vendredi 23 novembre dernier.

CECT-181126-01 *Sur proposition de monsieur Normand Fournelle, dûment appuyée par madame Marie-Bétié Collot, il est résolu de féliciter le comité de remise des diplômes.*

*Adopté à l'unanimité*

### 137.2 Adoption de l'ordre du jour

CECT-181126-02 *Sur proposition de madame Marie-Josée Couture, dûment appuyée par monsieur Michel Girard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant:*

- 137.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 137.2 Adoption de l'ordre du jour (1)
- 137.3 Adoption du PV du 17 septembre 2018 (1)
- 137.4 Adoption de l'épreuve synthèse de programme (ESP) en Arts, lettres et communication (E. Francoeur) (1)
- 137.5 Avis sur la recommandation de diplômes (C. Majeau) (1)
- 137.6 Dépôt du bilan du plan de travail 2017-2018 de la commission des études (Y. Mc Nicoll) (1)

- 137.7 Dépôt du plan de travail 2018-2019 de la commission des études (Y. Mc Nicoll) (1)
- 137.8 Informations :
  - 137.8.1 Retour sur les rapports de la CEEC pour le collège constituant de Terrebonne (E. Francoeur)
- 137.9 Documents :
  - 137.9.1 Statistiques d'inscription de l'automne 2018 (2)
  - 137.9.2 Statistiques d'admission de l'hiver 2019 (2)
- 137.10 Questions diverses
- 137.11 Levée de l'assemblée

*Adopté à l'unanimité.*

### **137.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 17 septembre 2018**

CECT-181126-03 *Sur proposition de monsieur Jean-Claude Young, dûment appuyée par monsieur Normand Fournelle, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 septembre tel que déposé.*

*Adopté à l'unanimité.*

#### **Suivis**

- Un retour est fait sur la séance du conseil d'établissement du 17 septembre dernier qui s'est tenue en présentiel et par conférence téléphonique. Il est reconnu que cette formule est difficile et qu'elle comporte des enjeux particuliers. Ceci fait en sorte qu'elle ne sera pas à privilégier pour le futur sauf en cas d'assemblée extraordinaire.

- 136.4 Adoption du plan de travail 2018-2019 d'INÉDI : Un avis favorable a été porté au conseil d'administration et ce dernier a adopté le plan de travail le 25 septembre dernier.

- 136.5 et 136.6 sur les recommandations des émissions de diplômes : Le conseil d'administration a adopté les recommandations d'émission des DEC et des AEC le 25 septembre 2018.

- Suivi du budget 2018-2019- pourvoi à la cour supérieure :  
Les membres représentant le personnel enseignant n'ont pas été invités à quitter l'assemblée du conseil d'administration. Il a été discuté lors du dernier conseil d'établissement de ramener l'information au conseil d'administration, ce qui a été fait.

- Démission de la présidente du conseil d'administration, Mme Francine Ranger, le 21 novembre 2018. Une personne sera nommée en intérim lors de la séance du 27 novembre afin d'assurer la vacance de la présidente en vertu des règlements du conseil d'administration.

### **137.4 Adoption de l'épreuve synthèse de programme (ESP) en Arts, lettres et communication**

Monsieur Éric Francoeur, directeur adjoint au Service des programmes et du développement pédagogique, présente l'épreuve synthèse de programme en ALC.

Le programme d'études collégiales *Arts, lettres et communication (ALC)*, option Médias a été élaboré au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (CRLT) en 2013-2014, puis implanté de 2014 à 2016. En 2016, une démarche d'évaluation ciblée a été menée afin de résoudre certaines problématiques rencontrées.

Au terme de cette démarche d'évaluation, le projet de formation du programme a été modifié et adopté par le conseil d'établissement le 12 juin 2017. Néanmoins, la section présentant les modalités de

l'épreuve synthèse de programme était en cours d'actualisation, par un comité d'élaboration sous la gouverne du comité de programme.

Les travaux finalisés, cet énoncé de l'épreuve synthèse de programme complète le projet de formation du programme ALC.

**Attendu** les travaux du comité d'élaboration de l'ESP en *Arts, lettres et communication*, option Médias;

**Attendu** la validation de l'épreuve synthèse de programme par le comité de programme lors de la réunion du 15 octobre 2018;

**Attendu** l'approbation de la direction du collège le 25 octobre 2018;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études du 14 novembre 2018.

CECT-181126-04 *Sur proposition de monsieur Mathieu Roger, dûment appuyée par madame Véronik Gravel, il est résolu d'adopter l'épreuve synthèse de programme en Arts, lettres et communication, qui sera intégrée au projet de formation adopté le 12 juin 2017.*

*Adopté à l'unanimité*

### **137.5 Avis sur la recommandation d'émission de diplômes**

Madame Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente la recommandation d'émission de diplômes.

#### **Projet de résolution #1**

**Attendu** les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CECT-181126-05 *Sur proposition de madame Marie-Bétié Collot, dûment appuyée par monsieur Mathieu Roger, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste suivante :*

- TB2018091301

*Adopté à l'unanimité*

### **137.6 Dépôt du bilan du plan de travail 2017-2018 de la commission des études**

Monsieur Yves Mc Nicoll, directeur du collège constituant de Terrebonne, présente le bilan du plan de travail 2017-2018 de la commission des études.

### **137.7 Dépôt du plan de travail 2018-2019 de la commission des études**

Monsieur Yves Mc Nicoll, directeur du collège constituant de Terrebonne, présente le plan de travail 2018-2019 de la commission des études.

### **137.8 Informations**

### **137.8.1 Retour sur les rapports de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) pour le collège constituant de Terrebonne.**

Éric Francoeur, directeur adjoint au Service des programmes et du développement pédagogique, présente nos premières observations à l'égard du rapport de la CEEC pour le collège constituant de Terrebonne.

Le dernier rapport d'assurance qualité datait de 2015-2016. La CEEC demandait dévaluer les mécanismes de gestion en lien avec les programmes, l'évaluation des apprentissages et la réussite. Un rapport avait été produit à l'interne et adopté en juin 2017.

La CEEC vient de produire son propre rapport dont voici les grandes lignes :

Plusieurs forces sont notées :

La gestion des programmes d'études est qualifiée de rigoureuse;

Les projets de formation et les bilans d'implantation et d'évaluation sont gérés de façon dynamique;

Nos mécanismes sont efficaces et les échéanciers sont respectés.

Quelques suggestions sont apportées :

Au niveau de l'évaluation des apprentissages, le collège gagnerait à réviser ses épreuves finales de cours (EFC) afin qu'elles soient toujours en lien avec les compétences et les standards des programmes.

Il serait avantageux de prendre davantage en compte la formation continue dans le mécanisme de gestion des programmes d'études lorsque l'on procède à l'évaluation des programmes.

M. Yves Mc Nicoll souligne que les documents de la CEEC ne sont pas joints au dossier de l'assemblée puisqu'ils sont encore en version préliminaire. Il indique que la version finale des rapports de la CEEC sera disponible dès que ce sera définitif. Un dépôt sera fait au conseil d'établissement lorsque les documents seront définitifs.

Notre plan de réussite reçoit de bons commentaires, mais il est suggéré d'essayer de préciser nos objectifs en résultats mesurables.

Mathieu Roger félicite le travail d'équipe dans la production de ce rapport.

## **137.9 Documents**

### **137.9.1 Statistiques d'inscription de l'automne 2018**

1 847 étudiants sont inscrits au collège cette année comparativement à 1 856 l'an dernier.

Des hausses sont en *Sciences humaines* et *Sciences de la nature*, en *Techniques de comptabilité et de gestion*. Des baisses sont notées en *Tremplin DEC* et en *Techniques d'hygiène dentaire* mais ce programme est contingenté.

### **137.9.2 Statistiques d'admission de l'hiver 2019**

Le collège a reçu 218 demandes du SRAM comparativement à 219 l'an dernier. Nous avons admis 179 étudiants et refusé 39 suite à l'analyse de leurs dossiers. Le 2e tour se termine ce soir.

## **137.10 Questions diverses**

Il n'y a pas de questions diverses.

**137.11 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Normand Fournelle de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 19h04.

---

Président

---

Secrétaire de l'assemblée